

PORTAIL FAMILLES

RESERVATIONS DES VACANCES SCOLAIRES

2026 – 2027

DATE DE VACANCES SCOLAIRES	OUVERTURE DE L'ACM	PERIODE DE RESERVATION
TOUSSAINT 2026	Du 19 au 30 Octobre 2026	Du 28 Juillet au 23 Septembre 2026
NOEL 2026	Du 28 au 31 Décembre 2026 Fermeture du 21 au 25 Décembre 2026	Du 28 Juillet au 22 Novembre 2026
HIVER 2027	Du 22 Février au 05 Mars 2027	Du 16 Novembre 2026 au 17 Janvier 2027
PRINTEMPS 2027	Du 19 au 30 Avril 2027	Du 16 Novembre 2026 au 17 Mars 2027

Nous vous informons que les accueils collectifs de mineurs sont soumis à la réglementation Jeunesse et Sports et donc un nombre de places limité par tranches d'âges.

Rappel des critères d'inscription.

1. Résider sur la commune de Marchiennes
2. Travailler conjointement
3. Les inscriptions seront validées en fonction du positionnement du portail famille et des taux d'encadrement.
4. **Les enfants extérieurs** seront acceptés en fonction des places disponibles (Priorité aux enfants Marchiennois).

- être propre et capable de manger seul,
- Etre inscrits sur le portail familles (Dossier disponible via le site internet de la ville : marchiennes.fr)

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

Le Service Enseignement Animation Jeunesse

03 27 92 90 67

Sylvie BOULNOIS, Responsable du service EAJ –

Valérie JOLY, Adjointe à la Responsable et Directrice Adjointe de l'ACM

Mathieu COUCHY, Directeur de l'ACM

Mail : eaj@marchiennes.fr

Toute correspondance est à adresser à :
Monsieur le Maire- Hôtel de Ville- Place Gambetta – 59870 MARCHIENNES
☎ 03 27 92 90 67
eaj@marchiennes.fr